

Séance du 15 février 2021

2021/004

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien
ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCQ
En zoom : Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE DETR POUR L'EXTENSION DU CABINET MEDICAL

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions concernant l'extension du cabinet médical. Doté de 4 cabinets, il doit être adjoint d'une extension permettant d'accueillir de nouveaux médecins et des professions paramédicales.

La commune, depuis de nombreuses années, a la volonté de dynamiser son cœur de ville, de transformer son centre-bourg en rénovant ou en construisant différents bâtiments. Le cabinet médical fait partie de cette démarche de développement d'attractivité du territoire.

Construit en 2007/2008, il s'est développé ces dernières années et accueille aujourd'hui 5 médecins généralistes. Ils ont récemment émis le souhait de pouvoir faire évoluer davantage leur cabinet en recrutant de nouveaux médecins ainsi que des médecins stagiaires.

Ainsi, afin de pouvoir développer l'offre médicale d'Ibos, les élus souhaitent accompagner les médecins dans leur projet et étendre le cabinet médical. Le projet est de :

- Construire une extension comprenant : 2 cabinets médicaux supplémentaires, une salle de réunions, une deuxième salle d'attente, des WC, une douche.
- Réorganiser le fonctionnement en centralisant le secrétariat entre le bâtiment actuel et l'extension.
- Disposer d'un local adapté pour l'accueil de médecins stagiaires ou en dernière année de médecine.

Plan de financement / DETR 2021 :

Etat - DETR	107 950 € HT
Département - Appel à Projets Développement Territorial	107 950 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	107 950 € HT
TOTAL	323 850 € HT
Soit	388 620 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 107.950 € HT au titre de la DETR 2021 pour l'extension du cabinet médical.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le **18 FEV. 2021**

de la publication le **18 FEV. 2021**

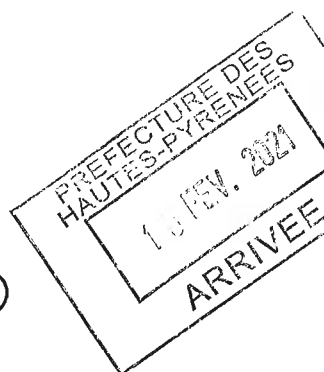
IBOS,

Le **18 FEV. 2021**

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,



Denis FEGNE